



RECU EN PREFECTURE

Le 01 juillet 2019

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20190620-D00572710-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE

### des Délibérations du Conseil Municipal

#### Séance du 20 juin 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 13 juin 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

#### *Étaient présents :*

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 6), Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE (à compter de la question n° 6), M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 6), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 20 incluse), M. Christophe LIME (à compter de la question n° 6), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 6), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 64 incluse), M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 64 incluse), M. Michel OMOURI (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Mina SEBBAH (jusqu'à la question n° 64 incluse), Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 64 incluse), M. Philippe MOUGIN.

#### *Secrétaire :*

M. Michel LOYAT.

#### *Absents :*

M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Clément DELBENDE, Mme Danielle DARD, Mme Danielle POISSENOT, Mme Ilva SUGNY, M. Julien ACARD.

#### *Procurations de vote :*

M. Emile BRIOT à M. Christophe LIME (à compter de la question n° 6), M. Gueric CHALNOT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Pascal CURIE à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Danielle DARD à M. Dominique SCHAUSS, Mme Myriam EL YASSA à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à compter de la question n° 21), Mme Danielle POISSENOT à Mme Karima ROCHDI, Mme Ilva SUGNY à Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 11 - jusqu'à la question n° 64 incluse).

**OBJET :** 26 - Congrès - Attribution de subventions - 4<sup>ème</sup> répartition au titre de l'année 2019

Délibération n° 2019/005727

**Congrès**  
**Attribution de subventions**  
**Quatrième répartition au titre de l'année 2019**

**Rapporteur : M. l'Adjoint MORTON**

	<b>Date</b>	<b>Avis</b>
Commission n° 6	04/06/2019	Favorable unanime

Depuis 1998, Besançon s'est positionnée comme Ville de Congrès avec la mise en place d'une stratégie d'aide aux organisateurs de congrès aux moyens de subventions et d'une stratégie de promotion du Tourisme d'Affaires et de Congrès avec la création du bureau «Besançon Congrès», géré par Besançon Tourisme et Congrès.

Le soutien que la Ville de Besançon apporte aux organisateurs de congrès s'articule autour des critères suivants : nombre de congressistes, durée du congrès, pertinence, rayonnement, autofinancement, subvention des autres collectivités, et retombées économiques pour la ville, à savoir : nombre de nuitées en hébergement marchand, lieu du congrès, restauration, activités culturelles et festives et visites guidées.

Après prise en compte des critères d'attribution ci-dessus, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

**Colloque universitaire organisé par différents laboratoires universitaires : 3 800 €**

- **500 € pour le Centre de Recherches Juridiques de l'Université de Franche-Comté (CRJFC)** qui organise du 12 au 13 septembre 2019 le colloque «Les communications à l'ère du numérique : approche internationale et européenne».

20 intervenants interviendront sur ce colloque sur les thématiques de l'utilisation des espaces (dépendance de nos communications électroniques aux câbles sous-marins), de l'accès aux nouveaux moyens de communication (mise en place du service universel par les Etats-Unis et l'Union Européenne), les fausses informations et la désinformation en ligne. Organisé en temps de communications scientifiques et de débats, ce colloque s'adresse autant à des étudiants en droit qu'aux professionnels. Les interventions et débats feront l'objet d'une publication.

95 participants sont attendus à l'Université pour ces journées (22 nuitées).

Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement international est de 9 380 €.

- **500 € pour le Centre de Recherches Juridiques de l'Université de Franche-Comté (CRJFC)** qui organise du 26 au 27 septembre 2019 le congrès «Le devoir et le droit : réflexion autour de la révolution conservatrice de Pierre Joseph Proudhon».
 

Pierre-Joseph Proudhon avait fait de la notion de devoir un concept clé dans ses travaux sur l'ordre économique, politique, juridique et moral. A l'occasion de son anniversaire, ce colloque, porté par des juristes, rassemblera également des historiens, des philosophes et des politistes. Il sera l'occasion d'une restitution de travaux menés lors de séminaires pilotés par des juristes et des spécialistes des archives prouddiennes, conservées à Besançon.

150 participants sont attendus à l'Université pour ces journées (15 nuitées).  
Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement national est de 6 500 €.
  
- **500 € pour le Centre de Recherches Juridiques de l'Université de Franche-Comté (CRJFC)** qui organise du 17 au 18 octobre 2019 le colloque «Le patrimoine commun en droit privé».
 

Ce colloque interdisciplinaire (droit privé, droit public, histoire, théorie des sources, philosophie du droit...) tentera d'apporter des réponses à la question «Le patrimoine commun dispose-t-il d'une réalité unifiée, ou tout le moins tangible en droit privé ?». Les interventions et débats donneront lieu à une publication.

150 participants sont attendus à l'Université pour ces journées (20 nuitées).  
Le budget prévisionnel de ce congrès au rayonnement national s'élève à 9 180 €.
  
- **300 € pour les Laboratoires ELLIADD et Théma** qui organisent du 17 au 18 octobre 2019 le colloque «3<sup>èmes</sup> journées Cartotête : cartes mentales collectives».
 

3<sup>ème</sup> édition de ce congrès et une première organisation à Besançon qui a été choisie car la ville historique offre un nombre de possibilités de visites et de regards sur l'espace et l'humain qui l'habite. L'objectif du congrès est de créer un réseau de recherche pour explorer l'intérêt des cartes mentales dans l'analyse de la représentation de l'espace. Le projet s'inscrit dans un pôle de recherche intitulé «Géo-graphie du virtuel».

55 participants sont attendus à la MSHE pour ces journées (7 nuitées).  
Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement international s'élève à 3 080 €.
  
- **500 € pour le laboratoire ISTA** qui organise du 18 au 19 octobre 2019 le colloque «Constructions identitaires en Asie Mineure».
 

L'objectif du colloque est de considérer plusieurs aspects de la problématique liée aux constructions identitaires en Asie mineure entre le VIII<sup>ème</sup> siècle et le III<sup>ème</sup> siècle avant JC. Un dialogue et une réflexion interdisciplinaire sur les stratégies et les mécanismes mis en œuvre dans les processus de constructions des identités seront mis en place. Les résultats seront publiés dans la collection ISTA des presses universitaires de Franche-Comté.

80 participants sont attendus à l'Université pour ces journées (30 nuitées).  
Le budget prévisionnel de ce congrès au rayonnement international s'élève à 4 660 €.
  
- **1 500 € pour l'UFR Sport** qui organise du 18 au 22 novembre 2019 la «Semaine du Sport».
 

Depuis 5 années l'UFR Sport Besançon organise une semaine internationale des savoirs relatifs au sport. Cette année, la 6<sup>ème</sup> semaine rassemblera des personnalités scientifiques, étudiant(e)s, professionnels de la santé et du sport, grand public autour d'une thématique commune : les activités physiques et sportives sous toutes leurs formes.

250 participants sont attendus à l'Université pour ces journées (80 à 100 nuitées).  
Le budget prévisionnel de ce congrès au rayonnement national s'élève à 20 000 €.

## Congrès/colloques privés organisés par trois associations privées : 5 200 €

- **1 200 € pour l'ANEPF (Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France) - Association Bisonteam** qui organise du 15 au 18 novembre 2019 l'«Assemblée générale de l'ANEPF».

L'ANEPF organise annuellement 4 assemblées générales dans les différentes villes où une association d'étudiants administratrice existe. Cette année, après Toulouse et Reims, Besançon a été désignée pour accueillir l'assemblée générale du mois de novembre. Ainsi le congrès s'articulera autour d'ateliers et de formations, avec une mobilisation des pharmaciens de la région, les professeurs et futurs professionnels de santé, les industriels et les biologistes.

350 participants sont attendus à l'Université pour ces journées (300 nuitées).

Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement national s'élève à 32 900 €.

- **3 000 € pour l'association ARIS CAP EMPLOI** qui organise du 11 au 13 septembre 2019 le «Congrès National CHEOPS» (Conseil national Handicap et Emploi des Organismes de Placement Spécialisés).

C'est la 1<sup>ère</sup> organisation du congrès annuel de CHEOPS (Conseil national Handicap et Emploi des Organismes de Placement Spécialisés) à Besançon. Il a pour but de traiter des orientations stratégiques de l'action des Cap emploi pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap. Toutes les personnes engagées sur la question de l'emploi, de l'inclusion et du handicap seront conviées à ce colloque, ainsi que les représentants nationaux de l'état, l'AGEFIPH, du FIPHFP, de Pôle Emploi, sénateurs et députés du territoire concerné, le Maire de la Ville d'accueil. 250 participants sont attendus à Micropolis pour ces journées (500 nuitées).

Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement national est de 83 197 €.

- **1 000 € pour l'association Jeunesses Musicales de France** qui organise du 31 janvier au 2 février 2020 le colloque «Rencontres Nationales des JMF».

Chaque année, les jeunesses musicales de France organisent des rencontres nationales permettant aux membres et aux dirigeants de toute la France de se retrouver. Ainsi, sous forme d'ateliers de formation et de réflexion, les échanges permettent de faire le point sur l'évolution et la mise en œuvre du développement à l'accès à la culture musicale depuis le plus jeune âge jusqu'à l'âge adulte.

200 participants sont attendus au Kursaal pour ces journées (500 nuitées).

Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement national est de 23 170 €.

En cas d'accord, la somme de :

- 3 800 € sera prélevée au chapitre 65.95.65731.0089052.10036 (congrès universitaires)
- 5 200 € sera prélevée au chapitre 65.95.6574.0089052.10036 (congrès privés).

**A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide d'attribuer neuf subventions pour un montant total de 9 000 € pour des colloques universitaires organisés par différents laboratoires universitaires et colloques privés organisés par trois associations privées.**

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



*Dard.*  
Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0